4e prix. — 1 motocyclette grand tourisme, 3 CV, 250 cmc, quatre temps, trois vitesses ..... 3.000 fr.
5e prix. — 1 motocyclette 2 CV, 175 cmc, 2 vitesses, valeur ..... 2.000 fr.
6e prix. — 1 motocyclette 2 CV, 175 cmc, 2 vitesses, valeur ..... 2.000 fr.
7e prix. — 1 poste de T. S. F., six lampes, cadre et diffuseur, en complet état de marche, val. ... 1.400 fr.
8e prix. — 1 poste de T. S. F., six lampes, cadre et diffuseur, en complet état de marche, val. ... 1.400 fr.
9e prix. — 1 Fusil de chasse, val. .. 1.300 fr.
10e prix. — 1 Fusil de chasse, val. .. 1.300 fr.
11e prix. — 1 machine à coudre, vibrante, 2 tiroirs, valeur ..... 1.250 fr.
12e prix. — 1 machine à coudre, vibrante, 2 tiroirs, valeur ..... 1.250 fr.
13e prix. — 1 machine à coudre, valeur ..... 635 fr.
14e prix. — 1 machine à coudre, valeur ..... 635 fr.
15e prix. — 1 poste de T. S. F., quatre lampes, nu, avec cadre, valeur ..... 810 fr.
16e prix. — 1 écrin, 25 pièces : 12 couverts de table Louis XV, 12 cuillers à café, 1 louche Louis XV, valeur ..... 765 fr.
17e prix. — 1 bicyclette de course « Tour de France », val. ..... 650 fr.
18e prix. — 1 bicyclette de course « Tour de France », val. ..... 650 fr.
19e prix. — 1 bicyclette de course « Tour de France », val. ..... 650 fr.
20e prix. — 1 bicyclette de course « Tour de France », val. ..... 650 fr.

Lire demain, la suite de la liste des 2.537 prix valant 152.000 fr.

Juliette — " Quelle chance ! Voilà du bon chocolat DELESPAUL-HAVEZ. Nous en avons déjà mangé en classe. Entrons vite dans ce beau magasin faire nos provisions pour demain matin ".
CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

La fête des Auvergnats du Nord à Lille

« Les Auvergnats du Nord », société amicale des originaires du Massif Central, comprenant les départements du Cantal, Aveyron, Lot, Corrèze, Puy-de-Dôme, Haute-Loire et Lozère et dont le siège se trouve à Lille, donnaient hier leur seconde fête annuelle dans cette ville.

A 11 heures, eut lieu au siège, la réception des sociétaires venus des quatre coins du département.

Un groupe en costumes du pays entourant M. Ciblé, Président du Comité des Fêtes. Au premier plan, joueurs de vielle et de cabrette.

Une délégation se rendit ensuite au Monument aux morts pour déposer une gerbe de fleurs.

Les « Auvergnats du Nord » et leurs invités se retrouvèrent à 14 heures, réunis en un banquet où on ne consomma que les plus succulents mets d'Auvergne.

A la table d'honneur, M. Roux, président du groupement, présidait. Il avait à ses côtés : MM. Brodel, conseiller municipal, représentant M. le maire de Lille ; Bonnet, directeur de l'Auvergnat de Paris ; Ciblé, président de la Commission des fêtes ; Dumas et Abric, administrateurs ; Tournadre, trésorier ; Bergeaud, secrétaire ; Boudal, secrétaire adjoint ; Girardin, conseiller municipal ; Herviller, président de l'Amicale Baggio, etc...

De nombreuses dames, dont plusieurs avaient revêtu le costume du pays natal, flattaient l'assistance par leur présence.

Au cours de ces agapes, MM. Guinchet, Guillaume et Cayla, exécutèrent sur cabrette, vielle et accordéon, des airs d'Auvergne. Un groupe de gracieuses Auvergnates chanta également quelques chansons du pays.

A l'heure des toast des discours furent prononcés par MM Roux, Brodel, Kahn et Bonnet.

Puis ce fut l'ouverture du bal par la traditionnelle bourrée.

Après le tirage de la tombola on continua à danser jusqu'à une heure avancée de la nuit.

L'honneur du succès de la fête revient notamment à M. Ciblé, président des fêtes, qui fut l'instigateur de la création, dans le Nord, du groupe des originaires du Massif Central.

Notre nouveau Hall rue de Paris à Lille

Nous disons d'autre part en première page quel aspect grandiose à notre nouveau hall, 186, rue de Paris, à Lille. Il convient de rendre juste hommage aux excellents artisans de cette œuvre qui contribue à l'embellissement de Lille-Capitale.

Tous les travaux de construction et d'aménagement de notre nouveau hall, qui fait aujourd'hui l'admiration de tous ses visiteurs, ont été effectués par la grande Entreprise Lilloise **P. ROUZE et A. MOURET, 18, rue des Marquillies, Faubourg des Postes, à Lille.**

Cette firme, bien connue dans la région du Nord, et particulièrement dans notre Capitale des Flandres, pour les travaux de toute première importance qu'elle a menés à bien, apporte à l'édification de nos nouveaux immeubles le précieux appoint de ses méthodes modernes, quant à la hardiesse d'exécution, la solidité, la réalisation élégante et artistique.

Si notre nouveau hall concrétise aujourd'hui toutes ces qualités, c'est pour une bonne part à l'Entreprise **P. ROUZE et A. MOURET** qu'il le doit. La grande firme lilloise a exécuté une œuvre qui lui fait honneur.

Les établissements « **LE GRANIT ARMÉ** », **5, rue du Faubourg de Roubaix, à Lille,** ont exécuté le pavement du hall en mosaïque décorative d'une tonalité très agréable, ainsi que le sol des bureaux en parquet sans joint « **SUPER** » et les dallages et revêtements modernes en granito de marbre. Ces aménagements, qui ont été conduits par des spécialistes éprouvés, donnent la mesure de la supériorité que détient indiscutablement le « **GRANIT ARMÉ** » grâce à ses méthodes et ses procédés ultra-modernes.

Les travaux de peinture et de vitrerie ont été confiés à **M. Jean DUHR, 27-29, rue du Buisson, à Lille.** Nous devons ici dire toute notre satisfaction et rendre hommage au souci de perfection qui a été apporté dans l'exécution des peintures au ripolin des ateliers et bureaux et des nouveaux revêtements en silexine qui donnent dans le hall l'illusion absolue de la pierre. Notons encore que la décoration de notre salle de réception, style renaissance flamande, a été l'œuvre personnelle de M. Jean DUHR.

L'intérieur de notre hall a été peint à la **SILEXINE**, le produit admirable qui donne l'impression absolue de la pierre de Paris, si claire, si gaie et d'un entretien si commode. La **SILEXINE** est un produit des **Etablissements VAN MALDEREN, 8, rue Frochot, Paris (9e).**

Le vitrail, où l'on voit se dresser fièrement le coq symbolique, emblème du « Réveil du Nord », est l'œuvre de **M. LARGILLIER, 74, quai de la Basse-Deûle, à Lille,** qui a réalisé de manière fort artistique une véritable symphonie de lumière.

Quant à la décoration, nous ne pouvions mieux faire que de la confier à **M. G. BORREWATER, 48, rue Faubert, à La Madeleine.** La frise de staff moderne, en pourtour du hall, et un original panneau en relief témoignent du goût très sûr et très personnel qu'apporte cet artiste dans toutes ses réalisations.

M. M. TELLIER, mère et fils, ferronniers d'art, **175, rue Léon Gambetta, Lille,** ont procédé à l'installation de nos guichets et du balcon qui les surplombe. Ils nous ont également les impressionnantes portes vitrées dont la finesse d'exécution est très remarquée.

Les installations de force motrice, d'éclairage d'après les conceptions les plus modernes, de paratonnerres (sécurité qui s'étend à tout le voisinage), d'horloges électriques distribuant l'heure exacte dans tous les bureaux et ateliers et commendent les cadrans lumineux de l'extérieur, sont l'œuvre de la **Maison DUCASTEL-BLANDIN, 61, rue Nationale, à Lille.** Nous devons aussi à cette firme notre remarquable carillon, dont les huit cloches égrènent à chaque heure du jour les notes du « P'tit Quinquin », avec suppression automatique la nuit.

Nous ne manquerons pas de mentionner l'excellente réalisation du Chauffage Central à vapeur et à eau chaude comprenant quatre groupes séparés pour le chauffage de nos bureaux et ateliers. Installations parfaites exécutées par la **Société Anonyme MATHELIN et GARNIER,** constructeurs, **104 à 112, rue de Douai, à Lille,** sous l'active et intelligente direction de M. CAUDRON, ingénieur, agent régional, assisté de monteurs d'une réelle compétence. Lesquelles installations nous ont donné depuis l'origine toutes satisfactions au point de vue réglage, rendement et consommation de combustible.

Une belle Manifestation franco-italienne à Lille

Les Italiens, anciens combattants et autres, sont très nombreux dans notre région où ils contribuent par leur travail à assurer la prospérité de nos industries.

Hier dimanche eut lieu à Lille une manifestation franco-italienne qui ne manqua ni d'ampleur, ni de prestige, ni d'apparat.

Sous l'égide du consulat d'Italie à Lille, la Société des A.C. Italiens de Lille donnait son patronage à la formation d'autres sections A.C. Italiens dans le Nord et le Pas-de-Calais : les sections de *Cambrai, Douai, Lens, Quesnoy-sur-Deûle, Roubaix, Vimy, Loos-lez-Lille.* En ces localités se trouvent de nombreux Italiens qui travaillent à côté de nos ouvriers.

Après la bénédiction des drapeaux à l'église Saint-Michel, on procéda à leur remise au cours d'une cérémonie qui se déroula au consulat d'Italie.

Des discours furent prononcés par MM. Vecchietti, consul d'Italie à Lille ; Boujard, secrétaire général de la Préfecture du Nord ; Devaux, au nom des Anciens Combattants français d'Orient et autres. Tous affirmèrent la sympathie réciproque des Français et Italiens, frères d'armes pendant la guerre et qui ne demandent qu'à entretenir les relations les plus cordiales dans les rapports d'après-guerre. Des vins d'honneur pris en toute fraternité terminèrent cette cérémonie.

Les délégations d'Anciens Combattants italiens avec leurs drapeaux, entourant M. Vecchietti, Consul à Lille.

locales d'A.C. dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

A 10 h 30, les A.C. Italiens étaient rassemblés rue Jean-Bart devant le consulat d'Italie. De nombreuses sociétés lilloises d'A.C. et d'anciens militaires étaient d'ailleurs présentes avec leurs drapeaux. Citons parmi elles : les A.C. belges, l'U.N.C. de Lille, les Anciens du Génie, du 43e R.I., du 33e du 127e R.I., du 6e chasseurs à cheval, Anciens Chasseurs à pied, Anciens Sous-Officiers, Anciens Automobilistes et Chars de Combat, Amicale Cusseau, Anciens d'Orient, Anciens de l'Afrique du Nord, etc...

En l'occurrence, il s'agissait de remettre leur drapeau à sept nouvelles sections des A.C. Italiens.

La journée se clôtura par un banquet intime qui se donna salle de l'Orphéon, rue de l'Orphéon, à partir de 14 h. 30. Outre les personnalités précitées, y assistèrent : MM. Braccone, président des A.C. italiens de Lille ; Feranza, vice-président.

Le crime d'un fils

Corbett, qui tua sa mère « par pitié » sera jugé aujourd'hui

Aujourd'hui, les jurés du Var vont juger Corbett : le procès de ce jeune Anglais, parricide par pitié, sera en même temps celui de l'« euthanasie », cette fameuse et dangereuse théorie qui a cependant ses adeptes et qui implique le droit le supprimer un être humain — si possible avec son consentement — pour lui épargner d'inutiles souffrances. Mais ici le cas est d'autant plus poignant que le meurtrier « par humanité » a pratiqué sa doctrine sur sa propre mère.

Richard Roger Corbett, né le 14 juillet 1901 à Cavallion (Vaucluse), demeurant à Hyères, est accusé, en effet, de parricide sur la personne de sa mère, Mme Adèle Corbett, âgée de 59 ans, qui habitait la ville d'Hyères depuis un certain nombre d'années. Elle y souffrait une maladie cancéreuse que les médecins déclaraient incurable.

Le fils Corbett, qui n'ignorait pas que sa mère était condamnée et voulait, dit-il, lui éviter des souffrances inutiles, décida de lui donner la mort. Le drame se produisit le 8 mai 1929, à 1 heure du matin à Hyères. Corbett lui tira un coup de revolver à bout portant dans la tempe gauche ; la mort fut instantanée.

Le meurtrier, le soir, vers 4 h. 30, se tira un coup de feu dans la poitrine et se blessa gravement. Il fut trouvé couché en travers du lit de sa mère.

Soigné, puis arrêté, il a reconnu à l'instruction avoir voulu tué sa mère afin d'abréger une existence atroce faite de souffrances inouïes. Il a toujours affirmé ne pas regretter son acte homicide.

M. Tomasi, Procureur de la République, soutiendra l'accusation. Corbett sera défendu par Me Brun, du barreau de Toulon. On avait annoncé que Wells et Conan Doyle viendraient témoigner à l'audience, mais rien n'est moins certain.

L'audience commencera à 9 heures du matin.

La disparition d'un mutilé de guerre à Assevent

Il a été retrouvé noyé dans la Sambre, à Boussois

Dans nos éditions d'hier, nous avons signalé la disparition d'un mutilé de guerre, M. Arthur Dedisse, 44 ans, demeurant à Assevent, « Café de la Sambre ».

M. Dedisse s'était rendu dimanche 27 octobre à l'assemblée générale des Mutilés et Réformés à Maubeuge. Après la réunion, il avait fait un tour en ville et, le soir, était rentré au café chantant Boulogne, place Mabuse. Il avait quitté cet établissement vers 22 heures et depuis on avait perdu sa trace.

Nous signalions, d'entre part, qu'à Boussois on avait repêché de la Sambre le corps d'un inconnu, qu'on croyait être M. Dedisse. Nous apprenons qu'il s'agit bien du disparu.

Le docteur Taphanel, de Recquignies, a constaté le décès, qui paraît remonter à une huitaine de jours. Aucune trace de coups ou blessures n'a pu être relevée sur le cadavre. L'enquête continue.

KRACH DE 12 MILLIONS A BEAUVAIS

La Société anonyme des Etablissements Fernand et Jean Mallet, négociant en peaux et chiffons, 25 à 36, rue du Pont-d'Arcole, à Beauvais a déposé son bilan. Le Tribunal de commerce vient de prononcer la faillite de cette société.

A la suite de plaintes transmises au Parquet par des actionnaires, M. Marrand, juge d'instruction, a perquisitionné rue du Pont-d'Arcole. Le magistrat a saisi toute la comptabilité des cinq dernières années. Le passif s'élèverait à une douzaine de millions.

Les actionnaires lésés appartiennent à tous les milieux beauvaisiens.

« Je suis un mourant qui achève sa tâche » a dit M. Clemenceau

Après une nuit très bonne, M. G. Clémenceau s'est mis de bonne heure hier matin au travail, toujours le même : correction des épreuves du livre qu'il écrit en réponse au maréchal Foch.

Aucun médecin ne lui a rendu visite. Il a reçu deux de ses collaborateurs et amis, le compositeur Pons et M. Emile Buré. D'excellente humeur, M. Clémenceau s'est entretenu longuement avec eux, se laissant aller parfois à des confidences. Il s'est élevé avec humeur contre les médecins qui persistent à le considérer comme malade. « Car, c'est faux, a-t-il dit, je ne suis pas un malade » et il a ajouté, après un moment de recueillement : « Je suis simplement un mourant qui achève sa tâche ».

A la mémoire des Cheminots tués à Wavrin en 1914

L'agression qui, du fait de la guerre, le 9 octobre 1914, a provoqué la mort de dix-sept braves cheminots du Nord, est restée présente à la mémoire des agents du chemin de fer et, chaque année, se rendent en cortège à Wavrin, sur la tombe de ceux des leurs qui ne sont plus mais dont le souvenir est toujours aussi vivace en leur cœur.

La réception à la gare

Hier donc, à Wavrin, au pied du modeste monument élevé à la mémoire de ces héros, un millier de cheminots sont allés, conduits par l'Association Musicale de la Gare de Lille, déposer quelques fleurs.

A la gare, à 9 h. 45, d'un wagon spécial attelé au train qui de Lille part à 9 h. 20, sont descendus, reçus par le conseil municipal de Wavrin, MM. Chardot, inspecteur principal de l'Exploitation, représentant M. Baret, ingénieur principal ; Cellilez, inspecteur principal ; Réaud, chef d'études ; Lemaire, ingénieur de la Voie ; Biez, ingénieur du matériel roulant à Hellemmes ; Wery et Lebrun, ingénieurs honoraires ; Maréchal, chef de gare principal à Lille-Délivrance ; Henocq, inspecteur principal ; Davoine, contrôleur principal ; Dupuis, contrôleur des trains ; Lemaire, inspecteur des travaux ; Delencios, inspecteur des services commerciaux ; Brochard, chef de gare honoraire ; Dujardin, chef de groupe à l'Inspection Principale ; Cartier, secrétaire général du Comité du Sanatorium des Cheminots ; Chimot Pierre, président ; Marquant, Neumann, Bollengier, administrateurs ; les comités de Douai, Hazebrouck et Roubaix ; Mériaux, président de la Coopérative des Cheminots, etc., etc...

Puis, en dehors des membres de l'Association Musicale des Agents de la Gare de Lille, groupement que dirige M. De Tollenaere, et aux destinées duquel préside M. Wyt, on remarquait encore la présence de M. Bouchery, commissaire général de la Foire Commerciale de Lille et d'une délégation importante des mutilés et veuves de guerre de Wavrin.

A la gare, très chaleureusement, M. Dollenne, maire de Wavrin, entouré de ses adjoints et du conseil municipal, souhaita la bienvenue à ses hôtes et, en cortège, sous la conduite de la Musique Municipale de Wavrin, dirigée par M. Facon, les cheminots se rendirent au monument aux morts de la ville, où M. Wyt déposa une magnifique gerbe, puis à l'église communale où M. l'abbé Delannoy officiait.

EN HAUT : La foule devant le Monument. — EN BAS : Le dépôt des gerbes par les délégués.

Au cimetière, ensuite, les cheminots, entourant les familles des victimes du 9 octobre 1914, se réunirent dans une même pensée du souvenir, autour du modeste monument qui, à l'entrée de la nécropole, attire l'attention des visiteurs.

Simplement, sans discours, MM. Chardot, inspecteur principal de l'Exploitation, et Wyt, président de l'Association Musicale des Cheminots, déposèrent quelques fleurs au pied de l'édifice qui, dans l'éternité, portera gravés les noms des victimes qui, à Wavrin, sont tombées sous les balles ennemies. Nous citerons : MM. Filnois J., Blanquart V., Lechien H., Tromet L., Toscane J.-B., Guerit E., Toor Emile, Lœul A. ; Olivier Ch., Sey C., Bosquillon L., Vasseur J., Dupré J., Delannoy Ernest, Hennot G., Delmaere, Fortec Pierre.

R. L.

Condamnation de l'agresseur du Président du Conseil bulgare

Le tribunal d'Eploviv a prononcé son verdict dans l'affaire d'agression dont ont failli être victimes, il y a quelques mois, M. Liaptcheff, Président du Conseil bulgare et M. Vassileff, Ministre des Travaux publics.

Le principal accusé, un certain Tirambaroff a été condamné à la réclusion perpétuelle et ses cinq complices à des peines variant de 10 à 15 ans de prison.

M. Painlevé a inauguré le monument de Félix Chautemps

Hier matin, à Albertville, sous la présidence de M. Painlevé, a eu lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Félix Chautemps. A 11 h. 20, le ministre et les personnalités qui étaient venues à la gare par la municipalité d'Albertville. Sur la place, les honneurs militaires ont été rendus par un bataillon de chasseurs formé en carré. Les clairons ont sonné « aux champs » et la musique a joué la « Marseillaise ».

M. Painlevé a passé les troupes en revue, puis le cortège s'est rendu à l'inauguration du Monument.

DEUX JEUNES CYCLISTES BROYES PAR UN TRAIN

Samedi soir, deux écoliers, les fils Vanderveken, 13 et 9 ans, demeurant à Winterslag, près d'Hasselt, revenaient de Genk sur le même vélo. En s'engageant sur un passage à niveau non gardé, ils furent surpris par un train. Tous deux, horriblement déchiquetés, ont été tués sur la coup.

Un important discours de M. Edouard Herriot

Au banquet du Congrès radical-socialiste de la Fédération départementale de l'Allier, M. Herriot, après avoir entendu son vif éloge fait par M. Régnier, sénateur, qui l'appela « le chef de demain du parti » et par M. Lamoureux, a examiné la situation parlementaire.

L'ancien Président du Conseil, parlant de sa chute ministérielle, déclara n'avoir aucune honte d'être tombé « sur des fils barbelés tendus par tous ses ennemis » et fit observer que le pays oubliait à ce moment que le trésor était épuisé, le plafond financier crevé et qu'une politique d'emprunt était alors devenue impossible. Il exprima sa satisfaction de ne pas s'être servi des mêmes armes contre ses successeurs, auxquels il n'a cessé de prêter son concours pour assurer la situation financière du pays.

M. Herriot poursuivit en affirmant la volonté du parti radical-socialiste de suivre une politique laïque et protesta contre l'accusation de sectarisme. Il ajouta que si la religion ne s'était jamais occupée que de ses intérêts spirituels, elle n'aurait jamais trouvé devant elle les radicaux-socialistes.

Venant à la politique extérieure, M. Herriot affirme que son parti a réalisé depuis 1924 de grands progrès notamment le plan Dawes, qui a fait tomber 25 milliards dans les caisses de l'Etat. Il affirma encore que le parti radical-socialiste ne laissera pas mettre en échec la politique extérieure du Président Briand, qui a mérité ses éloges et sa reconnaissance.

M. Herriot fit observer qu'il faut nécessairement une même majorité parlementaire pour la politique extérieure et intérieure. Il déclara à nouveau accepter ses responsabilités et rester fidèle aux amis de son parti mais ne pas s'expliquer la politique du parti socialiste dans son refus persistant de partager les responsabilités du pouvoir avec les radicaux-socialistes.

Un horrible drame se déroula devant un enfant

On télégraphie de Metz : Le manœuvre russe, Léonidas Sikirine, demeurant à Nilvange, était marié depuis le 20 octobre, avec une femme divorcée, Sophie Neusuls, mère d'un enfant.

Samedi matin, en présence de l'enfant, Sikirine tua sa femme de 4 coups de revolver à la tête. Après avoir transporté le cadavre sur le lit et placé des fleurs artificielles entre les mains de la morte, le meurtrier se suicida à son tour d'un coup de revolver à la tête.

L'enfant se sauva chez sa grand'mère et raconta le drame.

On ignore les raisons du meurtre.

Nos nouveaux ministres et sous-secrétaires d'Etat

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Alcide DELMONT, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Colonies, est né à Saint-Pierre (Martinique), le 2 octobre 1874 ; avocat à la Cour d'appel de Paris. Il fut élu pour la première fois député de la Martinique en 1924. Il est inscrit au groupe des Indépendants de gauche.

M. Auguste CHAMPETIER DE RIBES, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Finances, avocat à la Cour d'appel de Paris, est né à Antony (Seine) le 30 janvier 1882. Appartenant au groupe des Démocrates populaires. Elu pour la première fois le 11 mai 1924 député des Basses-Pyrénées.

M. BARETY, sous-secrétaire d'Etat à l'Enseignement technique. Né à Nice (Alpes-Maritimes) le 3 octobre 1883 ; docteur en droit ; ancien chef adjoint du cabinet du président de la Chambre des députés ; conseiller général ; conseiller municipal de Puget-Théniers ; élu pour la première fois député des Alpes-Maritimes le 16 novembre 1919 ; réélu les 11 mai 1924 et 22 avril 1928. Est inscrit au groupe des Républicains de gauche.

M. André-François PONCET, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts. Né à Provins (Seine-et-Marne) le 13 juin 1887 ; ancien élève de l'Ecole normale supérieure ; agrégé de l'Université ; élu pour la première fois député de la Seine le 11 mai 1924. Est inscrit au groupe d'Action démocratique et sociale de la Chambre.

M. CHERON, ministre des Finances, est né à Lisieux ; député en 1906 ; sénateur en 1913 ; sous-secrétaire d'Etat à la Guerre dans le cabinet Clémenceau de 1906 à 1909 ; sous-secrétaire d'Etat à la Marine dans le cabinet Briand de 1909 à 1910, ministre du Travail dans le cabinet Barthou en 1913 ; ministre de l'Agriculture dans le cabinet Poincaré de 1922 à 1924 ; ministre du Commerce dans le cabinet Poincaré du 13 septembre au 10 novembre 1928 ; ministre des Finances dans le second cabinet Poincaré du 11 novembre 1928 jusqu'en juillet 1929 ; ministre des Finances sous le cabinet Briand.

M. François PIÉTRI, ministre des Colonies, est né à Bastia (Corse) le 8 août 1882. Conseiller général ; ancien inspecteur des Finances ; ancien directeur général des Finances du Maroc ; élu pour la première fois député de la Corse le 11 mai 1924. Il est inscrit au groupe des Républicains de gauche.

M. Georges LEYGUES, ministre de la Marine, est né à Villeneuve-sur-Lot. Elu député du Lot-et-Garonne pour la première fois en 1885, il représente ce département au Palais-Bourbon depuis cette époque ; il fut successivement ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dans le cabinet Dupuis (1894), de l'Intérieur dans le cabinet Ribot (1895) ; vice-président de la Chambre (1898) ; ministre de l'Instruction publique dans le cabinet Waldeck-Rousseau (1899) ; ministre des Colonies dans le cabinet Serrie (1906) ; ministre de la Marine (1920) ; puis président du Conseil (1921) ; enfin, il est entré en qualité de ministre de la Marine dans le cabinet formé en 1926 par M. Poincaré et a conservé ces hautes fonctions dans le dernier cabinet Briand. Georges Leygues est inscrit à la Chambre au groupe des Républicains de gauche.

La manœuvre nationaliste allemande contre le plan Young semble vouée à l'échec

D'après les résultats provisoires, le référendum contre le plan Young a réuni à quelques milliers de voix seulement les 10 % des électeurs inscrits nécessaires à la consultation définitive, soit 4.137.000 voix au lieu des 4.127.000 voix indispensables.

Le projet de loi Hugenberg sera donc soumis au Reichstag puisque le quorum se trouve ainsi atteint. On prévoit que le Reichstag le repoussera et qu'ensuite il sera procédé au plébiscite définitif, vraisemblablement en janvier.

Au deuxième tour, il faut que 21 millions d'inscrits voient pour que la majorité soit valable. On peut donc être assuré de l'échec final de la manœuvre. Les journaux modérés aussi bien que les organes de droite constatent que le résultat est nettement favorable aux organisateurs du plébiscite, puisqu'ils ont été abandonnés par 40 % de leurs partisans habituels et qu'à 10.000 voix près la tentative nationaliste avortait dès sa première phase.

Cinq victimes d'une collision d'autos en Belgique

Sur la route de Gembloux à Bruxelles, à peu de distance de Wavre, une automobile venant de Bruxelles est entrée en collision avec une limousine transportant cinq personnes. Le choc fut très violent, les occupants passèrent au travers du toit de la carrosserie.

Le chauffeur de la limousine est indemne, tandis que les quatre autres occupants sont grièvement blessés.

Le conducteur de l'autre voiture est également grièvement blessé. On ignore les causes de l'accident.

Manifestation peu banale à Dunkerque

Cent soixante douaniers se sont rendus en cortège à la Sous-Préfecture et à la direction des Douanes pour y déposer leurs revendications

Hier matin, Dunkerque, a vu ce spectacle extraordinaire, d'une colonne de douaniers en tenue, une dizaine d'entre eux portant des pancartes, défilant en ville et réclamant par la voie de leurs écriteaux : « Justice et les 10.800 fr. ».

Tous s'étaient réunis à la salle Hugo où M. Jung, le trésorier de la section syndicale des douanes actives de Dunkerque tenait l'appel.

M. Decknyndt, sous-brigadier, salua M. Dumay, ancien secrétaire général et regretta l'absence de M. Metayer qui avait promis son concours à la démonstration.

Près de 160 douaniers en uniforme étant présents, on décida, en colonne de parcourir la ville et à 11 heures une longue théorie de fonctionnaires en tenue parcourant les artères de la cité pancartes en tête.

A la Sous-Préfecture

La colonne parcourut la rue des Vieux-Quartiers aujourd'hui rue du Président Poincaré, la place Jean-Bart, la rue Alexandre-III, la place de la République, la rue Thiers pour arriver devant la Sous-Préfecture, où les délégués sonnèrent pour remettre leurs revendications. La porte demeura fermée, le représentant du Gouvernement étant absent. Il fut décidé que l'ordre du jour serait remis le lendemain.

A la direction des Douanes

Les manifestants se rendirent ensuite rue de Paris, à la Direction des Douanes. On sonna. Le concierge ouvrit et reçut le pli destiné au Directeur des Douanes.

Quelques minutes après, devant l'édifice, les douaniers protestataires se faisaient photographier.

La longue théorie de représentants du fisc conduits toujours par M. Louchart, conseiller municipal, ancien douanier, Jung, secrétaire du Syndicat ; Decknyndt, brigadier, se rendit à la salle Hugo, où un meeting fut tenu avant l'assemblée générale du groupement.

En l'absence de l'orateur M. Metayer, les dirigeants du syndicat donnèrent lecture d'un ordre du jour rappelant les promesses faites par les Pouvoirs Publics pour l'amélioration des salaires et du classement.

Les douaniers ont décidé de conduire à bonne fin la lutte pour obtenir un traitement meilleur.

La démilitarisation de la rive gauche du Rhin

Un journal étranger a annoncé la conclusion d'un accord secret franco-allemand sur le régime ferroviaire de la rive gauche du Rhin. Ainsi présentée, la nouvelle est inexacte. En réalité, il s'agit d'un accord qui n'a rien de secret, mais qui est seulement en voie de négociation entre l'Allemagne, d'une part et les puissances représentées à la Conférence des Ambassadeurs : France, Angleterre, Italie, Belgique, Japon, touchant l'application du Traité de Versailles en ce qui concerne la démilitarisation de la rive gauche du Rhin.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Lundi 4 novembre 1929. Soleil : Lever à 8 h. 43 ; coucher à 16 h. 35. Lune : Lever à 10 h. 3 ; coucher à 17 h. 48. Aujourd'hui : saint Charles. Demain : sainte Bertille.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations du 3 novembre 1929, à 17 h. Baromètre : 768 m/m 5 ; baisse depuis veille, à 16 h., 3 m-m 1. Thermomètre : Froide, 7,4 ; minima, 2,3 atteint à 1 h. 30 ; maxima 12,2 atteint à 11 h. Etat hygrométrique 90. Hauteur d'eau tombée depuis la veille, à 16 h., 0 m/m 9 ; direction du vent : Nord ; force, faible ; direction des nuages : nord ; état du ciel, très peu nuageux. Temps probable pour lundi : très frais, brumeux.

OFFICE NATIONAL. — Région Nord : ciel très nuageux, brumeux, avec rares ondées de pluie, neige ou grésil. Vent de Nord-Ouest 1 à 3 m. Température stationnaire.

DISTINCTION. — Nous apprenons que M. Louis Georges, sculpteur à Cambrai, vient d'être nommé Officier d'Académie.

DE PASSAGE. — Par la malle anglaise « Maid of Kent » est arrivée hier après-midi en Gare Maritime de Calais, la Maharanée de Baroda, qui a pris place aussitôt dans le train Pullmann de 14 h. 25 pour Paris.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
Contient les lignes Belges
EN VENTE PARTOUT